



**Serein et
Armanche**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Les Brèves de Chailley

Le Ruet - Le Vaudevanne

Bulletin municipal d'informations

15 septembre 2019

2019 - N° 3

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 12 juin 2019

1 – Préparation de la rentrée scolaire 2019 2020

Rappel sur le fonctionnement de la **Garderie** :

Elle concerne les enfants à partir de 4 ans (3ans sur dérogation).

Elle fonctionne uniquement les jours effectifs d'école de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30,

Service périscolaire de la **Cantine** :

Une modification (annulation ou ajout) peut être effectuée au plus tard la veille avant 9 H 00.

☑ La convention avec le prestataire API RESTAURATION, a été renouvelée. Le prix du repas est de 2,63 € HT le repas + le pain.

2 - Demande subvention séjour scolaire de TURNY

Suite à la demande faite par Mme Lebeau est voté un budget de 160 €.

3 – Soutien au personnel de l'ONF

Le Conseil Municipal soutient le personnel de l'ONF.

Les membres du Conseil autorisent les agents de l'ONF à mettre en place les caméras qui permettront de démasquer les dépôts d'ordures sauvages.

4 – Rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et des eaux usées

Pour ce qui concerne le service de l'assainissement

Rappel des chiffres clés :

- 346 clients raccordés ; 24 277 m³ traités ; 9,9 km de réseaux ; 625,64 ml de réseau curé ; 0 désobstruction de branchement ; Prix : 0,54012 € TTC/m³

Pour ce qui concerne le réseau d'eau potable sous contrat de concession jusqu'en 2029,

☑ Le suivi analytique en eau brute et en eau traitée confirme l'efficacité du traitement vis-à-vis de la turbidité et des pesticides.

☑ Les chiffres clés :

- 362 clients ; 42 591 m³ distribués ; 65 046 m³ mis en distribution sur le réseau d'eau potable ; 67,9 % de rendement du réseau de distribution ; 13 km de réseaux ; 100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques ; 742 ml de réseau ayant fait l'objet d'une recherche de fuite ; prix : 3,76208 € TTC/m³ sur la base d'une facture de 120 m³.

5 – Résultat de l'étude portant sur la qualité de l'air

En 2018, la Commune a engagé l'étude sur la qualité de l'air des locaux recevant du jeune public : l'École Maternelle et la Crèche. L'Entreprise SOCOTEC, missionnée pour effectuer cette étude, vient de rendre ses rapports.

Concernant l'École Maternelle :

Les résultats sont satisfaisants compte tenu des valeurs seuils imposées par la réglementation.

Concernant la Crèche :

Un dépassement de la valeur limite a été constaté pour le confinement (dortoir) de la Crèche par temps de chauffe.

Sur préconisation de la Société SOCOTEC le Conseil décide : de mener des investigations complémentaires pour identifier les causes de présence de pollution dans l'établissement ; de prendre les mesures correctives pérennes et adaptées à la pollution ; de transmettre les résultats de cette expertise au Préfet et de renouveler la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les 2 ans suivant la réception du présent rapport.

6 – Modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon.

La modification des statuts es adoptée.

7 – Point d'eau incendie

Le 20 Juin prochain pour la dernière fois, le SDIS procédera à la vérification périodique des points d'eau incendie de la Commune. Après il appartiendra à la Commune de faire les vérifications nécessaires.

8 – Renouvellement du contrat enfance jeunesse

À l'issue du Comité de Pilotage qui s'est tenu le 15 Avril dernier, il est proposé son renouvellement.

9 – JURY D’ASSISES- Établissement de la liste préparatoire

Les Communes de CHAILLEY et TURNY sont regroupées pour nommer 1 juré choisi sur les listes électorales.

10 - Étude BAC

Point suite à la réunion du 20 Mai avec le Bureau d’Étude CENTRAL ENVIRONNEMENT qui est en charge du dossier.

1/ Déplacement du puits de pompage dans le périmètre rapproché du captage :

C’est sur la préconisation de l’hydrogéologue qu’est née l’idée de déplacer la station de pompage dans l’enceinte du périmètre rapproché de la source du VAUDEVANNE.

Le prix de cette étude est de 4 800 € HT et peut bénéficier d’une aide de l’AESN à hauteur de 80 %.

2/ Approbation du périmètre du Bassin d’Alimentation du captage :

Le Comité de Pilotage a adopté le périmètre du BAC. Le Bureau d’Étude peut donc terminer la phase 2 qui doit aboutir à une réunion publique. Les phases 3 (étude de la vulnérabilité du BAC) et 4 (analyse des pratiques à risques -enquêtes agricoles et non agricoles) sont abandonnées compte tenu de l’amélioration de la qualité de l’eau. Il restera donc la phase 5 : programme d’actions qui sera réalisé à réception de l’étude de faisabilité de l’entreprise BEREST et qui englobera les travaux visant à déplacer les puits de pompage.

12 – Réhabilitation des réseaux d’assainissement

Suite à l’appel d’offres qui a été lancé, l’entreprise VIDEO INJECTION INSITUFORM a été retenue pour réaliser les travaux de réhabilitation des réseaux d’assainissement, pour partie avec ouverture de tranchées, et pour partie en chemisage.

Le dossier de demande de subvention a été adressé à l’AGENCE DE L’EAU SEINE-NORMANDIE.

1/ Constats « problème réseau » lors de la visite réalisée sur place le 10 Mai : d’où

Les membres du Conseil acceptent les opérations à mener en priorité avant de lancer les travaux de réhabilitation : curage et le nettoyage des regards, du poste de relevage et des réseaux évoqués plus haut par l’entreprise VIDEO INJECTION INSITUFORM, intervention auprès de l’entreprise et de VEO-LIA pour faire respecter l’engagement d’admettre au minimum le débit de 150 m³/j prévu à la convention de traitement des eaux usées de la Commune.

13 - Diagnostic de performance énergétique

Le dossier de la réhabilitation du Secrétariat de Mairie a été mis en ligne et a fait l’objet de la demande de subvention au titre de la DETR.

14- Dossier SDEY – portant sur le remplacement des points lumineux

Un dossier a été constitué pour les travaux de remplacement de l’éclairage public Grande Rue et au hameau du VAUDEVANNE.

1/ Il s’agit de remplacer les luminaires des rues principales par les éclairages LED à la fois en réponse aux installations qui sont obsolètes mais aussi moins énergivores.

2/ Pour les candélabres de la Route de Turny, l’entreprise DRTP fera l’entretien et l’alimentation en LED.

15- Supérette

Monsieur Jonathan BILLAUD a ouvert la Supérette depuis le 24 Mai. Au niveau communal, les travaux laissés en instance au départ de Monsieur BRETON ont été effectués, notamment ceux concernant la réparation de la chambre froide.

La convention d’occupation précaire est préparée pour une durée de 6 mois, et sera révisée d’ici la fin de l’année en fonction des résultats qui seront communiqués.

16- Avis du conseil sur la réouverture de l’Aérodrome privé de CHAILLEY

Après discussion, les membres du Conseil, à la majorité, émettent un avis favorable à la réouverture de l’Aérodrome privé de CHAILLEY.

17- Informations et décisions diverses

Départ de l’ADMR : L’ADMR décide de quitter les locaux mis à leur disposition à CHAILLEY, à compter du 31 Août 2019.

Panneaux d’affichage libre : Installation de 2 panneaux d’affichage libre sur la Commune destinés à différencier l’affichage municipal et l’affichage associatif, culturel et festif.

Société DUC - situation et projets : Une convention a été signée entre l’entreprise et la Commune pour la mise à disposition des pompiers volontaires qui travaillent à l’usine et qui sont appelés dans le cadre de leur mission en qualité de sapeurs-pompiers volontaires.

L’extension de l’usine est prévue sur les 3-4 années à venir. Elle porte sur la construction d’un nouveau bâtiment destiné à l’arrivée de la marchandise, l’aménagement des quais dans l’enceinte arrière de l’usine et l’agrandissement du parking sur les terrains vendus en 2018. Monsieur le Maire insiste sur le fait que la station d’épuration qui accepte les rejets de la Commune doit être gérée conformément aux engagements pris.

Information CCSA : Monsieur RENAULT informe le Conseil du projet de construction du Centre Nautique à SAINT-FLORENTIN.

Réponse de Monsieur VILLIERS au courrier sur le FNGIR : Monsieur le Maire informe qu’il a reçu la confirmation que le FNGIR ne sera pas révisé. Il va faire une réponse au courrier de Madame la Ministre de la Cohésion Territoriale pour insister sur le fait que la CFE n’a pas disparu, elle est juste répartie de façon différente et qu’elle sanctionne à tort la Commune de CHAILLEY.

Avis des services de l’État sur le projet du PLU : Le projet du PLU a fait l’objet d’un avis défavorable des services de l’État et nécessite d’être retravaillé avec le bureau d’étude et les membres de la Commission.

Travaux de voirie sur le CD 30 et CD 112 par le Département et remise à niveau des tampons d'assainissement :

Les travaux de réfection du CD 30 seront réalisés par le Département entre le 15 et le 26 Juillet prochain. Une déviation sera mise en place. Les travaux de remise à niveau des tampons prévus en 2018 seront réalisés à cette occasion.

Projet de réhabilitation de l'École Élémentaire , mairie et local de secours pompiers :

Monsieur le Maire informe qu'un dossier important sera monté pour les travaux rendus nécessaires dans les locaux de l'École Élémentaire : travaux de peinture, d'isolation, de menuiserie extérieure et l'aménagement d'une sortie de

COMMUNIQUÉ DE MONSIEUR LE MAIRE

Conformément à ses engagements émis depuis le début du mandat, Monsieur le Maire rappelle qu'à compter de ce mois de septembre et jusqu'aux élections, il ne participera qu'exceptionnellement aux manifestations communales ou associatives pour que ne lui soit pas reproché de faire campagne. Il reste bien entendu à l'entière disposition des administrés sur simple rendez-vous pris en mairie.

INFORMATIONS MAIRIE

URGENT

Les nappes phréatiques qui alimentent directement la source du Vaudevanne sont au plus bas et il y a un risque imminent de rupture en eau potable sur l'ensemble du territoire de la commune.

Plus que jamais il est nécessaire d'économiser l'eau.

Les personnes qui ont un puits sont invitées à ne pas prélever pour permettre que les nappes puissent se reconstituer.

Précision sur la Subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale tient à préciser que la subvention de 700 € reçue de la commune au titre des subventions 2019 correspond au remboursement des tenues feu dont le paiement a été avancé par la caisse de l'Amicale.

Portes ouvertes - API restauration

La Sté API qui livre les repas de la cantine organise une Journée Portes ouvertes le 28 Septembre 2019 sur le site de Torvilliers (10). La commune envisage la mise en place d'un transport collectif.

Renseignements et inscription en Mairie avant le 18 Septembre.

INCENDIE—Mr François JUSTIN

Suite à l'incendie qui a détruit la maison de Mr Justin, une urne a été mise en place en Mairie et la liste du matériel nécessaire est disponible sur le site de la Commune : www.chailley.fr.

INCONCEVABLE

Les bennes à déchets situées au cimetière ne peuvent en aucun cas servir de benne à dépôt pour les ordures ménagères. Pour limiter les dépôts sauvages en forêt, l'ONF met en place des caméras.

BIBLIOTHÈQUE

Dessin Peinture : Reprise des cours le lundi après-midi de 14h à 16h30 tous les 15 jours ,semaines paires à partir du 16 septembre

Sculpture Modelage : Reprise des cours le lundi après-midi de 14h à 16h30 tous les 15 jours, semaines impaires à partir du 23 septembre

Échecs : reprise des activités mercredi 2 octobre à 14h30

INFO DES COMMERÇANTS

Le Marché de Chailley boucherie

Votre boucher vous propose :

- Des plats cuisinés - lasagnes, parmentier de canard, langue sauce piquante, moussaka etc...
- Promotions toutes les semaines
- Du 11 au 15 septembre foire à la choucroute
- Du 19 au 29 septembre foire aux vins et dégustation de fromages
- Fin septembre, Mondial Relais pour réception et renvoi de colis.

Le Chaillotins

Soirée moules frites le samedi 21 septembre à 19h, sur réservation.

Multi -Accueil « POMME D'API »

Du lundi au Vendredi :

Pomme d'Api peut accueillir votre enfant



Sur votre territoire,
le **Multi-accueil Pomme d'Api**
peut accueillir vos enfants (de 0 à 6 ans),
que vous travaillez ou non
et de façon régulière ou occasionnelle.

Les **+** de notre accueil collectif :

- ✓ Grands espaces extérieurs
- ✓ Repas fait maison
- ✓ Socialisation
- ✓ Classe passerelle
- ✓ Professionnels diplômés

Vos tarifs seront calculés en fonction de vos ressources et de la composition de votre famille

Contact : 03 86 56 20 78



 Retrouvez-nous sur Facebook

PLANNING DES MANIFESTATIONS

Dimanche 22 septembre	10h	Journée du patrimoine	Chailley	Municipalité
Dimanche 13 octobre	9h	Vide-armoires	Salle des fêtes	Jumelage
Samedi 19 octobre	12h	Repas	Salle des fêtes	Club les Colchiques
Samedi 26 Octobre	19 h	Repas des bénévoles	Salle des fêtes	Rollers Club
Jeudi 31 octobre		Halloween	Chailley	Municipalité - Amis du Vaudevanne
Lundi 11 novembre	11h	Commémoration	Chailley	Anciens Combattants
Lundi 11 novembre	12h	Banquet	Salle des fêtes	Anciens Combattants
Dimanche 17 novembre	9h	Bourse aux jouets	Salle d'évolution	Amis du Vaudevanne
Vendredi 22 novembre	19h	Beaujolois nouveau	Salle Boin	Amis du Vaudevanne
Samedi 23 novembre	19h	Loto des écoles	Salle des Fêtes	Écoles de Chailley
Dimanche 1 ^{ER} décembre	12h	Repas des Aînés	Salle des Fêtes	Municipalité
Vendredi 6 décembre	19h	Cérémonie de la Sainte Barbe	Salle la Fontaine	Amicale Sapeurs-pompiers
Samedi 14 décembre	journée	Tir à l'arc	Salle évolution	Section Tir à l'arc
Dimanche 15 décembre		Journée père Noël	Salle Boin	Amis du Vaudevanne
Mercredi 18 décembre	15h	Noël des enfants	Salle la Fontaine	Municipalité